

Les établissements scolaires « différents » : histoire et fonctionnement actuels.

deuxième journée : « **la question de l'évaluation** »

Mercredi 21 mars 2012- Université de Nanterre, bâtiment C- salle C 102

Université d'Artois - Université Paris-Ouest-Nanterre la Défense

Equipe Recifes (Université d'Artois- EA 4520)

Equipe Crise-Ecole-Terrains sensibles (CREF –ED 139 -UPON)

Deuxième journée d'étude : 21 mars 2012

à l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense

<http://www.recherchespedagogiesdifferentes.net/>

Sommaire

1 Introduction.....	2
2 La nécessaire définition du contexte.....	2
2.1 Le LPI.....	2
2.2 Choix méthodologiques.....	3
2.3 L'évaluation comme paradoxe	4
2.4 Postures.....	5
3 Données factuelles et paroles données.....	5
3.1 Des trajectoires scolaires improbables – une réussite quantifiable.....	5
3.2 Un lycée qui mène à tout ?	6
4 Conclusion	8

1 Introduction

Lors de la première journée de mars 2011 et qui portait sur les problèmes que pose l'accès aux terrains et aux pratiques des acteurs. J'avais fait une communication orientée sur la méthodologie choisie pour ma recherche de thèse de sciences de l'éducation que j'effectue ici à Nanterre sous la direction de Marie-Anne Hugon.

J'essayais d'y mettre en évidence en quoi la recherche biographique et l'analyse comparative continue des données – issue de la théorie ancrée – pouvait utilement se compléter et prendre sens dans la conduite de ma recherche.

Aujourd'hui j'aborderai, la question de l'évaluation des établissements différents à travers l'exemple du lycée pilote innovant¹ qui a ouvert ses portes à proximité de Poitiers il y a 25 ans.

J'ai intitulé cette communication : ***La parole des anciens élèves comme élément central de l'évaluation d'une structure scolaire : questionnements méthodologiques, épistémologiques et politiques.*** Pour situer le questionnement je suis obligé de revenir pour vous sur quelques éléments du contexte.

2 La nécessaire définition du contexte

Cette communication est tirée d'une thèse intitulée : *Anciens élèves du lycée pilote innovant de Jaunay-Clan : trajectoires et constructions identitaires où la problématique peut se résumer ainsi : en quoi les traces d'une scolarité « différente » présentes dans les récits de vie ou (entretiens narratifs) des anciens élèves constituent l'émergence visible d'une construction identitaire et comment celle-ci se caractérise.*

2.1 Le LPI

Le cadre de ma recherche, est un EPLE établissement public local d'enseignement, petite structure scolaire d'un peu plus de 500 élèves et étudiants en BTS. Il fait partie d'un réseau d'établissements publics innovants (FESPI) et comme eux, son projet pédagogique s'inspire de l'éducation nouvelle. Les grandes lignes du projet d'origine ont peu changé depuis l'ouverture en 1987. L'objectif affiché depuis l'origine est de « former

1 <http://www.lp2i-poitiers.fr/>

des jeunes autonomes responsables, ouverts, créatifs, capables de s'adapter, d'évoluer et de travailler en équipe ». Les élèves sont environ deux fois plus nombreux à vouloir intégrer le lycée que le nombre de places déterminé par l'inspection académique, l'équipe pédagogique a donc choisi de les recruter sur entretien, le critère principal retenu étant leur motivation. Les élèves viennent majoritairement du département mais une partie importante arrive de l'ensemble de la région Poitou-Charentes quelques élèves viennent d'autres régions d'autres encore sont étrangers ou depuis peu de temps en France (10% de l'effectif).

En terme *d'indice de performance* pour reprendre la terminologie des statisticiens de la DEPP², les résultats au baccalauréat sont parmi les meilleurs de l'académie, le taux de redoublement et de réorientation est très faible, la proportion d'élèves arrivant en seconde et sortant avec le bac est parmi les plus élevées des lycées de l'académie, le taux d'inscription en CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) est supérieur à la moyenne ainsi que celui des entrées en IUT. L'étude sur une longue période permet de constater que la sortie sans diplôme de l'enseignement supérieur est très faible (inférieur à 5 %). Le bât blesse sur la mixité sociale puisque la proportion d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées, pour de multiples raisons que je ne pourrai pas développer ici est très en dessous de la moyenne académique.

2.2 Choix méthodologiques

Je me situe dans une démarche qualitative. Mon terrain, mes données, mon matériau d'étude ce sont les récits de vie recueillis. J'ai effectué une quarantaine d'entretiens longs et j'ai ancré cette recherche qualitative dans une démarche inductive cherchant à articuler l'approche de la recherche biographique (Pineau, De Willers Delory-Momberger, Gaulejac, etc) avec la méthodologie de la Théorie ancrée (Glaser, Strauss, Corbin et aujourd'hui l'école québécoise, Guillemette). Par ailleurs j'ai triangulé mon dispositif méthodologique en prenant en compte des données factuelles (situation professionnelle, trajectoires de formation) et pour certaines quantitatives auprès des services statistiques de l'académie de Poitiers et de la DEPP³. J'ai aussi étudié des

² Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance

³ *Ibid.*

questionnaires sur le suivi des élèves et effectué un suivi des élèves sur les réseaux sociaux (copains d'avant, Facebook, Viadéo, LinkedIn). Les élèves que j'ai interviewés sont sortis de l'établissement entre 1990 et 2005 ; ils ont donc aujourd'hui entre 24 et 40 ans.

2.3 L'évaluation comme paradoxe

La question de l'évaluation de l'établissement peut sembler bien loin des préoccupations initiales de ma recherche alors qu'elle l'induit puisque je m'intéresse à ce que sont devenus les élèves et donc questionne les trajectoires post-scolaires. La réussite des élèves sur le long terme pourrait ainsi constituer un critère d'évaluation d'une structure scolaire. Il n'est pas dans mes objectifs d'établir la plus-value d'une structure alternative par rapport à un établissement traditionnel. Néanmoins dans cet établissement nombre de compétences et/ou savoir-être sont mis en œuvre, développés [travail de groupe, autonomie et responsabilisation, conduite de projet, créativité...] alors que le baccalauréat, seule évaluation institutionnelle, ne les prend pas en compte (sauf peut-être dans les TPE⁴). Comme l'écrit Olivier Francôme (2011) à propos des enseignants de l'école moderne « *les performances scolaires ne constituent-elles pas les épiphénomènes d'autres dimensions bien plus importantes : la créativité, la coopération, l'implication, la solidarité, la citoyenneté... Ces dimensions sont particulièrement absentes de toutes les évaluations officielles alors que ce sont elles qui définissent le profil du citoyen de demain* ».

Prolongeant cette réflexion, on entrevoit comment le double questionnement qu'on pourrait schématiser par « *Qui sont-ils devenus ?* » et « *Est-ce que ça marche mieux qu'ailleurs ?* » peuvent s'articuler. Nous débouchons sur des résultats de recherche reposant sur des choix méthodologiques affirmés qui constituent des réponses à des questions que ne posait pas initialement la recherche mais qui intéressent l'institution ou les membres de l'équipe éducative. Parmi celles-ci, l'évaluation d'une scolarité alternative et de ses composantes. En prolongement, se pose aussi la question : *évaluer oui, mais quoi ?*

4 Travaux personnels encadrés en 1ère (projet de recherche mené par les élèves en petits groupes)

2.4 Postures

Je me cantonnerai aujourd'hui à deux dimensions de la question de l'évaluation des structures scolaires différentes :

1. l'importance, au delà des données factuelles, de la parole des anciens élèves comme ensemble de données autorisant le questionnement d'une organisation pédagogique ;
2. l'ancrage temporel du processus de construction identitaire ou la mise en évidence que l'évaluation s'inscrit nécessairement dans le moyen ou le long terme.

Ces deux entrées supposent premièrement et c'est ma posture de recherche, que l'on considère que les élèves sont à même de porter un regard éclairant le chercheur sur une scolarité (la leur) et plus loin la scolarité lycéenne. Deuxièmement, que l'analyse croisée des multiples parcours recueillis lors d'entretiens longs est une démarche scientifique légitime permettant d'appréhender ce que *produit* cette scolarité particulière et d'en dégager forces et faiblesses. Enfin c'est aussi une posture pédagogique puisque l'on reproduit en miroir, dans la recherche, la relation adulte élèves dans un établissement où les jeunes sont considérés comme des interlocuteurs valables qui ont des choses à dire et à faire partager sur eux et sur le système pédagogique différent dans lequel il sont intégrés

3 Données factuelles et paroles données

3.1 Des trajectoires scolaires improbables – une réussite quantifiable

Dans les entretiens, revient de façon forte, l'idée que le passage par le LPI a permis des cursus inespérés. Parmi les interviewés les plus âgés, le thème récurrent est celui du lycée « pour avoir le bac ». « Très rapidement ça s'est su que dans ce lycée, si on était un peu a-scolaire ou que l'on avait pas forcément des bons résultats scolaires on pouvait quand même avoir son bac (Bruno, 34 ans). D'anciens élèves déclarent qu'ils n'auraient certainement pas eu le bac sans le LPI alors que leurs professeurs au collège et même au lycée avaient fait des pronostics défaitistes.

Parmi eux, certains disent avoir été autorisés à suivre une filière scientifique malgré des

résultats médiocres dans les matières scientifiques ou une filière littéraire après une première technologique (Juan. 25 ans). Ils ont obtenu leur baccalauréat, ce qui leur a permis d'accéder à des filières d'enseignement supérieur sélectives (médecine, classes prépa, BTS, IUT, école d'ingénieur).

Certains élèves signalent même que leur choix d'être scolarisé au LPI tenait essentiellement à la possibilité pour eux d'accomplir un parcours en filière scientifique avec peu de risque d'être réorientés (ce que confirment les statistiques), considérant les pratiques pédagogiques du lycée comme secondaires. Le très faible taux de redoublement et de réorientation et ce depuis l'ouverture en 1987 (connaissant le coût financier et destructeur du redoublement) est un autre critère d'évaluation.

3.2 *Un lycée qui mène à tout ?*

Le LPI que je qualifie avec Jacques Fattet d'hybride⁵ (à mi chemin entre l'établissement expérimental et celui de droit commun) n'a pas de statut expérimental et affiche les objectifs *traditionnels* d'amener des élèves *ordinaires* au baccalauréat en respectant programmes et contenus disciplinaires. Dans la typologie de Marie Laure Viaud présentée dans le cadre de sa thèse il est caractérisé comme établissement « adapté »⁶ [aux exigences induites par le système scolaire et adapté aux besoins de chaque élève, la priorité étant donnée aux apprentissages scolaires et à l'épanouissement individuel] deux logiques pouvant être contradictoires.

La consultation des différents réseaux sociaux nous indique clairement que les filières suivies au lycée n'ont pas déterminé de façon mécanique les parcours ultérieurs. D'anciens élèves dits scientifiques ont choisi des parcours en sciences humaines et artistiques qui prennent appui sur l'informatique (concepteurs de jeux vidéo, graphisme, musique, etc). Inversement, d'autres ayant suivi la filière technologique ont suivi un cursus en histoire, Bastien 28 ans, est devenu fonctionnaire territorial en charge de l'animation d'un musée d'histoire. Fabienne, 30 ans après avoir réussi brillamment un Bac S sciences de l'ingénieur deviendra urbaniste et sociologue avec une trajectoire qui passera par l'animation puis l'anthropologie. Adeline., 27 ans, ancienne élève de la filière L , suit une

5 Jacques Fattet inspecteur général

6 Viaud, Marie-Laure, p. 48

double formation de droit et d'informatique et est devenue experte dans le droit de la propriété intellectuelle du secteur informatique.

La culture informatique acquise au lycée favorise des parcours pluridisciplinaires et établit des passerelles entre les disciplines. Cette mobilité intellectuelle se conjugue chez plusieurs interviewés avec une mobilité géographique. Les anciens élèves sont disséminés en France et à l'étranger, et comme ils sont présents sur le web et/ou les réseaux sociaux ils le font savoir : Jules 28 ans occupe un poste important dans une multinationale informatique à San Francisco), Matthieu 27 ans est ingénieur informatique en Chine ou encore Yoann 26 ans a fait une partie de ses études en Inde et en Écosse avant de s'installer en Nouvelle Zélande alors que Lou 23 ans travaille à Singapour pour une filiale hollandaise d'une multinationale et que Rémy 29 ans habite à Moscou et travaille dans le management après un bac littéraire. Aller étudier ou travailler à l'étranger est une composante forte des trajectoires.

Dans ce cadre la situation d'un élève à un temps $T + X$ de sa scolarité lycéenne constitue en soi une évaluation qui peut croiser à la fois des données quantitatives : taux de réussite dans l'enseignement supérieur ou absence de sortie sans diplôme (depuis quelques années les départements statistiques des rectorats calculent de nouveaux indices comme l'entrée en IUT ou en CPGE données objectives en terme de *performance* ou qualitative (le processus qui a conduit l'élève ou il en est).

A travers la répétition des situations on peut dire que cette scolarité semble avoir facilité l'accomplissement d'insertion professionnelle, de formation, de projet de vie choisis. Les analyses de récits suggèrent que ces trajectoires qui apparaissent singulières participent en fait de la définition des nouvelles normes contemporaines de l'insertion, du travail et du mode de vie. La mobilité professionnelle, géographique et intellectuelle dont témoignent les interviewés donne à penser que ces jeunes adultes issus d'un lycée *différent* sont paradoxalement tout à fait *conformes* aux nouvelles exigences sociales et professionnelles. Ce constat est à mettre en relation avec celui fait par l'ensemble des professions autour des ressources humaines et de l'orientation de l'OCDE qui s'accorde pour dire qu'on attend aujourd'hui des candidats (à un métier ou une formation initiale) les qualités suivantes :

- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie

- Aptitude à communiquer
- Créativité

Or justement ces points sont parmi ceux qui constituent le projet d'établissement du LPI et de nombre d'autres structures scolaires qui s'inspirent de l'éducation nouvelle. Quelles que soient les performances ou l'efficacité mesurés, si on en restait là on ne ferait que constater. Pour dépasser ce simple constat de fait, c'est l'analyse de la parole des élèves à travers les récits biographiques qui peut nous permettre de savoir si le projet du LPI a laissé des traces et/ou s'est traduite par une appropriation des élèves.

Ce que peut nous apporter en plus l'analyse des récits en tant qu'ensemble de données c'est la possibilité d'avancer dans la mise en relation sur le moyen et le long terme entre une scolarité, définie par une temporalité – et un devenir défini par une identité narrative construite. C'est à ce moment là que la parole – mise en forme dans le récit – codée et analysée en comparaison continue à travers singularités et similitudes peut devenir un élément central de l'évaluation.

4 Conclusion

Bien plus que les établissements traditionnels évalués par l'institution à travers des indices de performances, les établissements « différents » sont invités voire sommés d'évaluer les effets de leurs pédagogies, de justifier leurs choix, quelquefois leur survie. Il s'avère, même si les différences peuvent être marquées dans ce qui doit être évalué, que cette attente rejoint la volonté des équipes de praticiens. Ceux-ci s'associent aux chercheurs pour analyser leur pratiques, en rendre compte et les évaluer. Le ministère qui commande et oriente vers des OAPE⁷ met en avant une définition plus opératoire de l'évaluation. Ainsi pour la DRDIE (département recherche & développement innovation et expérimentation du MEN) de la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire) « *L'évaluation est le principe structurant de l'expérimentation : elle contribue à valider le diagnostic, à réinterroger la pertinence des objectifs à atteindre, à mesurer les effets*

7 Outil d'auto-évaluation et de pilotage en établissement. Le pilotage pédagogique d'une école ou d'un établissement repose sur un diagnostic en termes de moyens, de résultats mais aussi de pratiques. 5 piliers qui se déclinent en sous parties :

1. Pilotage pédagogique de l'établissement,
2. Priorité donnée aux apprentissages fondamentaux
3. Les modalités d'évaluation des élèves
4. L'ambition scolaire portée pour les élèves (prophétie autoréalisatrices) fonctionne dans les 2 sens quand une classe constituée de 80 % d'élève issus de milieux défavorisés les enseignants sont persuadés qu'il va y avoir échec et c'est ce qui se passe.
5. Climat scolaire de l'établissement (plutôt structuré)

attendus et à apprécier la plus-value globale dégagée. L'évaluation est ainsi posée comme un outil d'évolution et de changement »⁸.

Reste des questions importantes : celle de l'objet de la mesure et de son intention. S'il est normal que l'institution cherche à évaluer les structures scolaires différentes qu'est-il donc important qu'on évalue ? Comment mesurer l'épanouissement d'un élève ? le plaisir pris dans une scolarité ? Tous les établissements scolaires doivent-ils être évalués sur les mêmes critères ? Et que faire des résultats de ces évaluations ? Comment les structures scolaires alternatives peuvent-elles garder la maîtrise des évaluations ? Évaluer et produire des rapports pour en faire quoi ? Comment s'assurer que les connaissances produites par la recherche considérées par certains comme évaluation ne vont pas servir à légitimer des modélisations qui développées dans d'autres contextes n'ont pas de sens ? L'évaluation ne conduit-elle pas à la mise en concurrence ? N'existe-t-il pas un réel risque de fragmentation des évaluations relevant les *bonnes pratiques* ? alors que l'on sait que l'intérêt d'une structure expérimentale ne s'apprécie que dans une approche systémique.

Ainsi, bien que ce travail de recherche n'a pas pour objectif premier d'évaluer une structure scolaire, le parti pris de se focaliser sur la parole des anciens élèves peut constituer le cadre d'une possible évaluation alternative, nombre d'exemples d'établissements *différents* s'intéressant aux parcours de leurs élèves après leur scolarité alternative en témoignent aujourd'hui. Plus loin, L'évaluation des établissements différents questionne celle du système scolaire français dans son ensemble.

8 DRDIE, document interne, 2011

Bibliographie

- Association la Bouture (la) (2012). « *Réussir à l'école* », *certes mais y réussir quoi...*Chroniques sociales
- BRITO, Olivier, PAIN Jacques [dir.] (2009). Le devenir des anciens élèves de l'école publique des Bourseaux, CERIC [Centre d'études, de recherches, et d'interventions de crise], Université Paris Ouest Nanterre la Défense
- BLOCH Marie-Cécile (2011). *Alors on la fait cette école pour tous ?* Chroniques sociales
- BOSSE Fabienne (1989). *Etude statistique auprès des anciens élèves des lycées expérimentaux de Saint-Nazaire et d'Oléron*, Mémoire de DEA de sociologie, Université de Nantes.
- CEDELLE, Luc (2008). *Un plaisir de collègue*, Seuil 2008.
- *Des recherches sur les écoles et les pédagogies différentes* [en ligne], (2011) Université d'Artois, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, <http://www.recherchespedagogiesdifferentes.net/index.html>,
- DUBET François, DURU-BELLAT Marie, VÉRÉTOUT Antoine (2010). *Les sociétés et leur école: emprise du diplôme et cohésion sociale*. Paris, France : éditions du Seuil, 2010
- FATTET, Jacques, BIZOT, Catherine (2001). *Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Poitiers, note de visite d'établissement, Le lycée pilote innovant*, Ministère de l'éducation nationale, inspection générale de l'éducation nationale
- FRANCOMME, Olivier (2011). *La forme scolaire, et la pédagogie Freinet à l'épreuve de l'éducation comparée. Sur le livre d'Yves Reuter et autres études longitudinales*, Les amis de Freinet, 2011
- GUILLAUME, Jean-François (1998). *Histoires de jeunes : des identités en construction*, l'Harmattan
- HUGON, Marie-Anne (2006). « Les pédagogies nouvelles : quel apport pour l'école aujourd'hui ? » in Mosconi, Nicole. [Dir.], *Traité des sciences et des pratiques de l'éducation* , Paris, Dunod, p. 421-432
- LEMAIRE, Sylvie (2009) *Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ? Evolutions 1996-2002*. CEREQ, 2009

- Ministère de l'éducation nationale jeunesse et vie associative, DEPP (direction de l'évaluation de la prospective et de la performance). *Géographie de l'école*, n°10, 2011
- NOBLE, Dominique., BERGERON Pierric, FONTAINE Denis (2005). *Vous avez dit « innovant » ? Lycée Pilote de Jaunay-Clan : entre contraintes et libertés*, Poitiers, SCEREN/CRDP,
- OCDE (2011). *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions de l'OCDE. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr>
- PEYRONIE, H. (2000). " Quelles traces de leur scolarité chez d'anciens élèves de classes Freinet ?" in *Freinet, 70 ans après : une pédagogie du travail et de la dédicace ? : actes du Colloque de Caen du 23 octobre 1996*, Presse Universitaire de Caen, p.107-137
- « Profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur – Évolution 2000-2008 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 10.03, MESR DGESIP/DGRI SIES, mars 2010.
- REUTER, Yves (2007). *Une école Freinet. Fonctionnements et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire*, Paris, L'Harmattan
- REY, Françoise [coord] & SIROTA, André (2007). *Des clés pour réussir au collège et au lycée : témoignages et réflexions sur le collège lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair, ouvrage collectif*, ERES
- SHANKLAND, Rebecca (2007). *Adaptation des jeunes à l'enseignement supérieur - Les pédagogies nouvelles : Aide à l'adaptation ou facteur de marginalisation ?*, Thèse de Doctorat en Psychologie Clinique et Psychopathologie, Paris VIII.
- VELDE, Cécile Van de (2008). *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe* [En ligne]. Paris : Presses universitaires de France,
- VIAUD, Marie-Laure (2005). *Des collèges et lycées différents*, Paris, PUF, 2005
- VIAUD, Marie-Laure (2001). « Les lycées alternatifs, 20 ans après le rapport Prost : quel bilan ? » *Perspectives documentaires en éducation*, n°54, 2001, p. 53-58